

Toutes les personnes qui s'intéressent aux multiples questions qui soulevaient les problèmes agricoles (production, commercialisation, coopération, etc.) sont informées que de nombreux ouvrages, revues et journaux sont à leur disposition au Centre de Documentation Agricole. Ouvert tous les jours, de 14 h à 18 h (sauf le samedi - réouvert).

Il sera répondu également à toute demande de renseignements qui serait adressée par la voie postale.

Le Congrès pour l'avancement des Sciences

Les journaux quotidiens ont beaucoup parlé des journées de l'AFAS et ils ont eu raison; mais ce qu'ils n'ont pas dit, c'est le grand intérêt qu'ont présenté les séances de travail non seulement pour ceux qui y ont assisté mais pour le pays tout entier. En effet, malgré la très grande diversité des sujets étudiés dans les différentes sections, ce Congrès scientifique a été placé sous le signe de l'arbre, de cet arbre célèbre avec tant de poésie et de savoir par le Président Haim dans son fort beau discours inaugural. Or, mieux qu'en Tunisie, l'arbre doit être attaché à l'arbre, cet ami de l'homme, l'arbre qui, si impudemment souvent, les populations détruisent sans se rendre compte que c'est leur propre avenir et celui de leurs enfants qu'elles anéantissent en supprimant les sources de vie et surtout de richesse.

A l'heure où, en Tunisie, les problèmes de la conservation du sol se posent avec une telle acuité et demandent des moyens puissants de réclamation, il était bon que des savants venus de la Métropole et de l'Etranger, d'Algérie et du Maroc apportent à nos chercheurs et à nos fonctionnaires de Tunisie l'appui de leur autorité, l'aide de leurs études et de leurs compétences, ces personnes, confrontant avec leur expérience et le résultat de leurs travaux.

Aussi peut-on regretter que très peu d'agriculteurs aient suivi les travaux du Congrès.

Le temps pluvieux accordait cependant à chacun quelques journées de répit avant les moissons et permettait aux colons et fellahs de suivre les conférences qui les intéressaient, et elles étaient nombreuses. L'occasion était rare pour nous, puisqu'elle n'est reproduite trois fois en cinquante ans, d'écouter les rapports, les échanges de vues, les discussions fécondes et les conclusions qui tendent à rapprocher les résultats des travaux de tous ces savants et des pays dont ils ont été.

En marge de l'UT-CGA et malgré les prévisions pessimistes

C'est un véritable Centre de Documentation Agricole qui a vu le jour

« Un Centre de Documentation agricole ? Pfff... Pensez-vous ! Avez-vous imaginé ce que cela représente ? Comment voulez-vous parvenir à réunir à Tunis tout ce qui existe en fait de littérature et de statistiques agricoles ? Autant renoncer tout de suite à votre projet ! »

Tels étaient, en substance, les propos qu'entendait, il y a un an, le Directeur de l'UT-CGA, M. Chacou, lorsqu'il faisait part de son intention bien arrêtée de mettre à la disposition des agriculteurs de ce pays, en marge de l'activité de la grande Centrale Syndicale, une somme importante de documents d'une utilité quotidienne.

Depuis, il est passé pas mal d'eau sous les ponts de la Medjerda, les petits poissons à qui Dieu a bien voulu prêter vie sont devenus grands, et le Centre de Documentation projeté a vu le jour, comme nous allons vous l'expliquer, sous les plus heureux auspices.

Il n'y a pas si longtemps -- mais nous ne sommes pas des témoins -- que dans tout le pays, et dans toute l'Afrique du Nord et notamment en Tunisie, l'agriculteur qui avait besoin d'une documentation quelconque, se voyait obligé de se déplacer, sans doute pour obtenir satisfaction, mais sans avoir perdu bien du temps, à courir d'un bout à l'autre de la ville, si ce n'est même « hors les murs », du côté de la Rabta ou de l'Ariana.

Ce qu'il cherchait, il le trouvait à force de patience et de tâtonnements, en dépit de l'immense bonne volonté déployée à son service par le Ministère de l'Agriculture, par l'Institut Arling, par la C.G.A., qui, sans en avoir conscience, lui fournissait encore la bibliothèque du Souk. Attiré, quasi-universelle, venait elle-même à son secours. Mais que d'heures passées en démarches, en recherches, en explications plus ou moins bien comprises de part et d'autre ! Les organismes précités en effet, ne pouvaient guère fournir qu'une documentation spécialisée. Ce qui manquait -- c'était une somme, même modeste au début, de documentation sur l'agriculture en général, à la

M. Djelloul BEN CHERIFA est élu Président de l'Office de l'Huile

Les membres de l'Office de l'Huile, réunis en Assemblée Générale mardi 22 mai, ont procédé au renouvellement de leur bureau pour 1951, faisant pour la première fois application du récent décret beylical sur la présidence alternative de l'Office par un membre français et un membre tunisien.

Le bureau a été constitué de la façon suivante :
Président : M. Djelloul Ben Cherifa; vice-présidents : MM. Taieb Kammoun et Cattoir; secrétaires : MM. Henri Durand et Salah Ben Hamouda; trésorier : M. Ameur Bouriche; trésorier adjoint : M. Hector Saada; assesseurs : MM. Straub, Boujnah, Fendri, Cattani, Ben Boulia et Rousset.

Au Président Djelloul Ben Cherifa et aux nouveaux élus ou réélus, « La Tunisie Agricole » est heureuse d'adresser ses vives et sincères félicitations.

La Tunisie Agricole

Organe de la Fédération des Coopératives Agricoles de Tunisie et des Fédérations des Syndicats Agricoles de Producteurs et de Techniciens (Union de Tunisie de la C. G. A.)

Rédaction-Administration-Publicité : 72, Avenue Jules-Ferry — TUNIS — Téléphone : 76.45

Abonnement : 300 fr. par an — Versements : C.C.P. « Fédération des Coopératives Agricoles de Tunisie » — Tunis R.P. 10.306

OU NOUS CONDUIT LA COOPERATION

Le développement de la Coopération dans le monde entier est un des phénomènes caractéristiques des temps actuels.

Depuis un siècle et spécialement depuis 50 ans, on rencontre des Organisations coopératives dans tous les pays et sous les régimes politiques les plus divers.

Hitler et Mussolini les ont propagées. En U.R.S.S. elles sont généralisées, les Kolkhozes sont dénommées Coopératives.

Sous régime socialiste, en Angleterre et dans les Pays nordiques d'Europe, les Coopératives pullulent aujourd'hui sous le Régime capitaliste et libéral des U.S.A.

Partout, la Coopération a d'ardents protagonistes. Certains affirment qu'elle permettra de réaliser une nouvelle civilisation et de résoudre les problèmes économiques, politiques et sociaux qui paraissent actuellement insolubles.

Par contre, la Coopération a des

par
Paul MACKIEWICZ
Vice-Président
de l'UT-CGA
et de la Caisse Mutuelle
de Crédit Agricole

adversaires acharnés parmi les partisans du Libéralisme, particulièrement quand elle joue des privilèges fiscaux et quand elle reçoit des appuis de l'Etat.

Les adversaires disent que privilèges et appuis sont une preuve de la tendance de la Coopération vers la Socialisation.

Ils ajoutent qu'en cas de réussite, elle aboutit à des trusts plus ou moins étatisés ou fonctionnarisés.

D'autres, qui, la Coopération soutient, disent qu'elle est le plus sûr moyen d'appui de l'Etat pour la concurrence de la « Libre entreprise ».

D'après eux, cette dernière peut donner plus d'avantages économiques aux consommateurs et aux producteurs, sans engager leur responsabilité en produisant mieux et à moindre frais, en répondant mieux aux besoins variables de chacun et en assurant un progrès plus rapide et moins onéreux des Techniques.

D'après eux, une Economie Coopérative est une Economie statique, aboutissant à la plus parfaite égalité des existants. Au contraire, l'Economie libérale est dynamique, en perpétuelle extension, capable de créer des besoins nouveaux et de les satisfaire, en augmentant la capacité d'achat des consommateurs.

A ces critiques, les partisans de la Coopération répondent que l'aide de l'Etat n'est pas à priori une preuve de socialisation. Elle s'explique par les différences essentielles qui distinguent les libres entreprises et les Coopératives.

Même un faisant abstraction de la valeur morale de la Coopération qui mérite d'être encouragée par l'Etat pour le bien général de chaque pays, les différences matérielles suffisent à justifier cette aide.

Les libres entreprises ont pour but la recherche du profit maximum au profit des capitaux qui y sont investis. La Collectivité est soumise à des impôts dont les Coopératives sont exemptes.

Au contraire, les Coopératives n'ont jamais pour but le profit en faveur de leurs capitaux. Elles recherchent avant tout à réaliser un service réciproque aux membres. Si, à cause de cela, elles échappent à quelques charges fiscales, l'expérience prouve que cet avantage n'est pas très efficace. En effet, les libres entreprises trouvent facilement des capitaux, attirés par l'appât du profit, alors que les Coopératives qui limitent strictement la rémunération de leur capital, réunissent difficilement des ressources financières suffisantes.

Le Centre recueille et conserve encore, classés dans des dossiers, des coupures de journaux présentant un intérêt pour l'agriculture, du point de vue ou du fait de leur actualité.

(Lire la suite en troisième page)



VIGNOBLE EN TUNISIE

(Cliché OTUS.)

ENQUETE A TRAVERS L'EUROPE

LE PRIX DES PORCS A LA PRODUCTION

L'élevage des porcs occupe une place très importante dans l'agriculture européenne. Quelques chiffres justifient cette affirmation. Le cheptel porcin européen, qui était de 41,6 millions de têtes en 1939 et de 30,7 en 1947-48, est passé de 38,2 en 1948-49 à 59,3 en 1949-50.

La consommation de viande porcine en Europe est passée, en milliers de tonnes, de 2,661 en 1948 à 2,963 en 1949. Signaux que la production totale de viande, de porcs pour les mêmes années était

respectivement de 5.214.000 tonnes et 5.861.000 tonnes. La production de viande porcine représentait 50 % environ de la production totale de viande.

Enfin, l'importance de la viande porcine par rapport à la viande de la production totale est la suivante dans quelques pays : Allemagne, 28 %; Danemark, 28 %; Pays-Bas, 16,2 %; Suède, 13,3 %; France, 12,6 %; Suisse, 10 %; Norvège, 8,7 %; Grande-Bretagne, 6 %.

Le fait que la Coopération peut réaliser de grandes entreprises, analogues à des trusts, n'est pas d'avantage à priori une preuve de tendance à l'étatisation. A ce stade, elle peut se passer de l'aide de l'Etat et ne semble pas alors plus sujette à l'étatisation que les trusts de la « Libre entreprise ».

Par contre, à ce stade, comme partout où elle réussit, la Coopération s'appuie effectivement sur des libéralismes et rétablit la concurrence. De ce fait, elle provoque l'abaissement de prix de vente et du coût des services.

En effet, la libre entreprise, théoriquement plus dynamique et plus efficace que la Coopération, a tendance à réaliser des ententes qui, en surimposant la concurrence pour augmenter le profit, annihilent tous ses avantages théoriques.

La crainte de voir la Coopération réussir et rétablir ou maintenir la concurrence apparaît souvent comme la raison déterminante des critiques qui lui sont adressées.

Ces réponses directes à leurs adversaires, sont complétées par des prises de position différentes suivant les idéologies propres aux divers partisans de la Coopération.

(Lire la suite en deuxième page)

VOYAGE D'ETUDE EN ANGLETERRE

par Marcel CARRIQUE, Secrétaire Général de l'UT-CGA

Il y a quelque trois semaines, nous étions gracieusement invités par les Etablissements Louis Montanay à faire un voyage d'études en Angleterre. Partis par avion spécial de Tunis le 28 avril au matin, nous atterrissions à 18 h. à Birmingham.

Après les inévitables formalités douanières, heureusement abrégées, nous étions reçus à l'aéroport par Madame et M. Whiteley, Expert-Manager de la Société Harry Ferguson. Emménés par car spécial à Leamington, nous étions répartis en deux hôtels, où un repas bien mérité nous attendait. Profitant du dimanche anglais bien spécial, notre tournée fut une magnifique occasion touristique que nous emmena à Oxford, Lundi 30, la partie instructive du voyage débuta par la visite de l'usine Ferguson sous l'intelligence conduite de guides avertis. Raconter en détails ce qu'est une cha-

se de fabrication de tracteurs est chose impossible. Disons que 300 tracteurs sortent par jour, soit à la cadence d'un tracteur entièrement terminé et éprouvé, toutes les deux minutes. La qualité de la fabrication ne le cède en rien à la qualité de montage. Des vérifications incessantes, un outillage des plus modernes, manie par des ouvriers particulièrement attentifs, mais qui ne donnent en aucun cas l'impression d'être des robots, une organisation du travail étudiée pour permettre avec le minimum d'efforts, le maximum d'efficacité. Tout cela nous a fait comprendre l'excellence des résultats obtenus. L'après-midi, à la ferme expérimentale Ferguson, l'étude la gamme des outils portés furent mis à disposition de nos visiteurs. Chaque usager jusqu'au charnage et épandeur d'engrais en passant par le moulin à marteaux, les divers canalisations, etc., etc. Le fameux « Ferguson System », relevage et ancrage hydraulique fut étudié en détail, grâce à un modèle de démonstration particulièrement transparent et sous l'érudite direction de M. R. Chambers.

Le lendemain, après une heure passée à la visite de la ferme expérimentale de Birmingham, nous partions toujours en car pour Leeds où nous arrivions à la nuit. Ville industrielle, ville du charbon, les bords de la ville de Leeds, mais la suite, la pause de charbon, sont tellement riches que l'Etat est contraint avec interdiction d'ouvrir les fenêtres !

La visite de l'usine Mac Lennan le lendemain fut pour nous la démonstration de ce que représente la grosse industrie anglaise. Fabrication de moteurs Diesels, verticaux et horizontaux, de 22 à 1.200 CV, plus spécialement pour les groupes électrogènes, les pompes, la marine, les mines. La chaîne de montage et les bancs d'essais s'avèrent particulièrement instructifs.

Jeu, nous étions, après 300 km de car à travers la campagne anglaise, ayant, en l'espace de quelques heures, subi la pluie, le soleil, la neige et puis heureusement de nouveau le soleil à Hentley, charmante cité sur la Tamise, à 40 km de Londres. A Hentley, ce fut ensuite la visite de l'usine de moteurs à gaz à piston de 3 à 36 CV. Comme chez Ferguson, usine ultra-moderne travaillant à la chaîne et équipée de machines-outils, particulièrement perfectionnées.

Le lendemain, après une heure passée à la visite de la ferme expérimentale de Birmingham, nous partions toujours en car pour Leeds où nous arrivions à la nuit. Ville industrielle, ville du charbon, les bords de la ville de Leeds, mais la suite, la pause de charbon, sont tellement riches que l'Etat est contraint avec interdiction d'ouvrir les fenêtres !

La visite de l'usine Mac Lennan le lendemain fut pour nous la démonstration de ce que représente la grosse industrie anglaise. Fabrication de moteurs Diesels, verticaux et horizontaux, de 22 à 1.200 CV, plus spécialement pour les groupes électrogènes, les pompes, la marine, les mines. La chaîne de montage et les bancs d'essais s'avèrent particulièrement instructifs.

Jeu, nous étions, après 300 km de car à travers la campagne anglaise, ayant, en l'espace de quelques heures, subi la pluie, le soleil, la neige et puis heureusement de nouveau le soleil à Hentley, charmante cité sur la Tamise, à 40 km de Londres. A Hentley, ce fut ensuite la visite de l'usine de moteurs à gaz à piston de 3 à 36 CV. Comme chez Ferguson, usine ultra-moderne travaillant à la chaîne et équipée de machines-outils, particulièrement perfectionnées.

Nous avons demandé à plusieurs reprises, que soit envisagée l'intensification des moyens de lutte contre les ennemis des cultures, qu'ils soient d'origine animale ou végétale, tels que sauterelles, rongeurs, insectes nuisibles, maladies diverses. Nous avions même suggéré la création d'un service autonome de Défense des Cultures, car nous pensions -- et les pensions chaque jour davantage -- que seul un tel organisme, responsable, disposant des moyens indispensables de renseignements et de défense et dont l'utilité ne fait de doute pour personne, pourrait travailler avec efficacité.

Cette création de service ou de section autonome pouvait fort se faire sans engagement de crédits nouveaux, mais par simple prélèvement de personnel sur le service de la Production Végétale qui s'intitule aussi « en ne soit trop pourquoi -- » et de la Défense des Cultures. A chacune de nos démarches, les assurances les plus formelles nous étaient données et seule, nous disaient, l'opposition du Grand Conseil avait retardé ces justes mesures.

La session normale du Grand Conseil vient d'être close, le budget finalement voté et l'un de nos premiers réflexes a été de nous renseigner sur les résultats des discussions concernant la défense des cultures.

Quelle ne fut pas notre stupeur de constater, textes en mains, que le budget de l'Agriculture ne consacrait 50.000 francs à la Défense des cultures, et qu'il était prévu par le budget de l'Etat, article 60, paragraphe III, une Défense permanente

contre les fléaux, les ennemis et maladies des cultures et lutte contre les sauterelles et les rongeurs) que la somme de 500.000 francs. Qui, nous disions bien : huit cent mille francs. Avec cela, on peut aller loin, n'est-ce pas.

Aucune opposition bien entendue de la part des Grands Conseillers, aucune réaction, non plus.

Evidemment, il nous a été rétorqué, qu'en cas de fléau caractérisé, les crédits nécessaires seraient demandés et, à coup sûr, obtenus. Autrement dit, les armes seraient forgées tandis que l'ennemi serait en train de dévorer les cultures. Avec les lenteurs administratives, il est certain qu'elles ne parviendraient pas à temps à empêcher la destruction du dernier brin d'herbe.

Si vous étiez curieux, vous demanderiez à voir le matériel de lutte, contre les sauterelles par exemple, stocké sans doute à pied d'œuvre (Stax peut-être) et prêt à intervenir à la première alerte. Vous y trouveriez, à Stax, en effet, une dizaine d'appareils pulvérisateurs à main prêts à être lancés d'urgence sur toute la région du Sud pour barrer la route à l'invasion. En somme, l'armée de couverture.

Savez-vous que pour la lutte contre les rongeurs, déclarée obligatoire par divers arrêtés, rien -- ou presque -- n'a encore été fait. Lorsqu'en effet, on décide de passer à l'exécution d'une première tranche de 50.000 hectares, dans la région de Stax, et qu'il faut acheter des appareils, exécutants une somme de 2.500.000

francs nécessaires pour la main-d'œuvre correspondante, il fut répondu que l'on ne disposait pas de crédits.

Puisque nous parlons de main-d'œuvre et pour ne pas aller plus loin, disons que des sommes très importantes ont été prévues pour des chantiers de chantiers chargés d'employer les chômeurs en leur donnant l'occasion de gagner leur vie. Tout le monde s'accorde sur la possibilité d'employer ces hommes d'œuvre à lutter sur les terres incultes, refuges habituels des rongeurs pour leur production, véritables réserves, mais personne ne veut prendre la décision.

Arrêtons-nous là, cela vaudrait mieux. Nous pourrions encore en écrire long sur ce chapitre et risquerions alors de devenir méchant.

Le Comité Consultatif du Sud Stax s'est réuni le 16 mai de la présidence de S. E. le Général Sandillon, Ministre de l'Agriculture. Après avoir examiné les propositions de loi pour l'année 1951 et examiné les conditions d'utilisation de cette récolte et du reliquat de la production de 1950, il a décidé de présenter au Gouvernement les propositions suivantes et ce qui concerne les comptes à payer aux producteurs de céréales sur les prochaines récoltes : blé tendre, 2.600 fr. le quintal; blé dur, 2.800 fr.; orge, 1.700 fr.; avoine, 1.600 fr. à la décision définitive en ce qui concerne les comptes appartenant désormais au Gouvernement Tunisien.

Signalons que pour l'Algérie, M. Filmin, Ministre de l'Agriculture, vient d'approuver la proposition de loi pour l'année 1951 de fixer ainsi les comptes pour les céréales algériennes : orge, 1.700 fr.; blé tendre, 2.500 fr.; blé dur, 2.290 fr.; avoine, 1.500 fr.

La réunion annuelle des Présidents des Associations de Colons de la région Nord s'est tenue jeudi matin 24 mai, à la Chambre Française d'Agriculture du Nord, sous la présidence de M. Michel et en présence des présidents ou représentants qualifiés de tous les organismes agricoles (Coopération, Crédit, Mutualité).

Après un exposé du Président touchant aux principales préoccupations des agriculteurs, M. Durand, secrétaire général, résuma l'activité de la Chambre au cours de l'année et M. Chacou, président de la Mutualité, fit part des mesures envisagées pour la préparation de la campagne 1951-1952.

Une discussion s'ouvrit ensuite au cours de laquelle furent traités certains problèmes d'actualité touchant à la profession agricole et dont notre excellent confrère « Le Colon Français » publiera le compte rendu détaillé, en même temps que les rapports présentés.

de telles visites sont utiles à tous points de vue. Elles permettent, comme moyen de mieux se connaître, de se comprendre. Que notre ami Montanay en soit remercié et souhaitons que son exemple sera suivi.

de telles visites sont utiles à tous points de vue. Elles permettent, comme moyen de mieux se connaître, de se comprendre. Que notre ami Montanay en soit remercié et souhaitons que son exemple sera suivi.

de telles visites sont utiles à tous points de vue. Elles permettent, comme moyen de mieux se connaître, de se comprendre. Que notre ami Montanay en soit remercié et souhaitons que son exemple sera suivi.

de telles visites sont utiles à tous points de vue. Elles permettent, comme moyen de mieux se connaître, de se comprendre. Que notre ami Montanay en soit remercié et souhaitons que son exemple sera suivi.

Acomptes sur les céréales

Le Comité Consultatif du Sud Stax s'est réuni le 16 mai de la présidence de S. E. le Général Sandillon, Ministre de l'Agriculture. Après avoir examiné les propositions de loi pour l'année 1951 et examiné les conditions d'utilisation de cette récolte et du reliquat de la production de 1950, il a décidé de présenter au Gouvernement les propositions suivantes et ce qui concerne les comptes à payer aux producteurs de céréales sur les prochaines récoltes : blé tendre, 2.600 fr. le quintal; blé dur, 2.800 fr.; orge, 1.700 fr.; avoine, 1.600 fr. à la décision définitive en ce qui concerne les comptes appartenant désormais au Gouvernement Tunisien.

Signalons que pour l'Algérie, M. Filmin, Ministre de l'Agriculture, vient d'approuver la proposition de loi pour l'année 1951 de fixer ainsi les comptes pour les céréales algériennes : orge, 1.700 fr.; blé tendre, 2.500 fr.; blé dur, 2.290 fr.; avoine, 1.500 fr.

A LA CHAMBRE FRANÇAISE D'AGRICULTURE DU NORD

La réunion annuelle des Présidents des Associations de Colons de la région Nord s'est tenue jeudi matin 24 mai, à la Chambre Française d'Agriculture du Nord, sous la présidence de M. Michel et en présence des présidents ou représentants qualifiés de tous les organismes agricoles (Coopération, Crédit, Mutualité).

Après un exposé du Président touchant aux principales préoccupations des agriculteurs, M. Durand, secrétaire général, résuma l'activité de la Chambre au cours de l'année et M. Chacou, président de la Mutualité, fit part des mesures envisagées pour la préparation de la campagne 1951-1952.

Une discussion s'ouvrit ensuite au cours de laquelle furent traités certains problèmes d'actualité touchant à la profession agricole et dont notre excellent confrère « Le Colon Français » publiera le compte rendu détaillé, en même temps que les rapports présentés.

de telles visites sont utiles à tous points de vue. Elles permettent, comme moyen de mieux se connaître, de se comprendre. Que notre ami Montanay en soit remercié et souhaitons que son exemple sera suivi.

de telles visites sont utiles à tous points de vue. Elles permettent, comme moyen de mieux se connaître, de se comprendre. Que notre ami Montanay en soit remercié et souhaitons que son exemple sera suivi.

de telles visites sont utiles à tous points de vue. Elles permettent, comme moyen de mieux se connaître, de se comprendre. Que notre ami Montanay en soit remercié et souhaitons que son exemple sera suivi.

de telles visites sont utiles à tous points de vue. Elles permettent, comme moyen de mieux se connaître, de se comprendre. Que notre ami Montanay en soit remercié et souhaitons que son exemple sera suivi.

de telles visites sont utiles à tous points de vue. Elles permettent, comme moyen de mieux se connaître, de se comprendre. Que notre ami Montanay en soit remercié et souhaitons que son exemple sera suivi.

de telles visites sont utiles à tous points de vue. Elles permettent, comme moyen de mieux se connaître, de se comprendre. Que notre ami Montanay en soit remercié et souhaitons que son exemple sera suivi.

L'Agriculture au Grand Conseil

Nous pensons intéresser nos lecteurs en reproduisant ci-dessous une partie du rapport présenté par M. J. Aignou, devant la Section Française du Grand Conseil sur le budget particulier de l'Agriculture, regrettant que le manque de place ne nous permette pas de le reproduire dans son intégralité.

SITUATION AGRICOLE

Conscience de la situation agricole catastrophique dans la plupart des régions de la Tunisie, votre commission s'est préoccupée des moyens financiers nécessaires pour assurer les emblavures et la marche des exploitations.

C'est avant tout une question de crédits.

M. le Directeur des Finances a apporté à la solution de ce problème une compréhension et une bienveillance à laquelle les agriculteurs tiennent à rendre un hommage mérité.

Trois organismes prêtent leur concours à ce financement : la Caisse de Crédit Mutuel, la Caisse Foncière, les banques privées.

Le plafond des prêts à la Caisse de Crédit Mutuel sera porté de un million à 1.500.000 francs.

L'avance par hectare, qui était de 6.500 francs l'hectare, est portée à 9.000 francs l'hectare pour permettre un supplément de crédit à ceux qui demanderont le report de leurs dettes à l'année suivante.

Les agriculteurs dont la situation est difficile jouiront de « prêts ex-

ceptionnels » avec garantie de l'Etat donnée par décret aux organismes prêteurs.

Les ressources pour ces avances proviendront pour :

- 1° 128 millions, reliquat à la Caisse de Crédit Mutuel des avances antérieures pour prêts exceptionnels, non encore remboursés à la Direction des Finances, et présentement disponibles.
- 2° En caisse, trésorerie disponible à la Caisse de Crédit Mutuel, 500 millions.
- 3° Cent millions provenant de la Caisse Nationale de Crédit Agricole de France.
- 4° Budget Général du Grand Conseil, 250 millions provenant du Fonds de modernisation, pour les investissements à longs termes.

Votre Commission demande que les locataires de habous publics bénéficient, au même titre que les Tunisiens, des dispositions de la loi canonique, qui prévoit l'exonération du loyer dans les années déficitaires.

Elle attire l'attention du Gouvernement sur la nécessité de bloquer dans les lieux de production les semences de blés durs et d'orge, ces céréales, dont le rendement sera particulièrement faible cette année, tournent à peine les semences nécessaires au pays.

Elle souhaite que des mesures soient prises pour éviter la spéculation, qui détermine des populations affamées.

Les mesures envisagées par la Direction des Finances ayant leur plein effet, si le déficit agricole nous aide au début d'octobre.

de telles visites sont utiles à tous points de vue. Elles permettent, comme moyen de mieux se connaître, de se comprendre. Que notre ami Montanay en soit remercié et souhaitons que son exemple sera suivi.

de telles visites sont utiles à tous points de vue. Elles permettent, comme moyen de mieux se connaître, de se comprendre. Que notre ami Montanay en soit remercié et souhaitons que son exemple sera suivi.

de telles visites sont utiles à tous points de vue. Elles permettent, comme moyen de mieux se connaître, de se comprendre. Que notre ami Montanay en soit remercié et souhaitons que son exemple sera suivi.

Une campagne de désinsectisation fermière

par le Professeur A. BRION

Il est à peine besoin d'insister sur l'importance des dégâts causés par les insectes nuisibles aux cultures agricoles par divers insectes vivant dans les locaux, et notamment par les mouches, souvent ils sont les vecteurs de germes de maladies microbienues contagieuses; mais encore, en importent les animaux, ils provoquent des pertes dans leurs productions. C'est ainsi que la diminution du gain de poids par les bovins est de l'ordre de 10 %, et celle du lait est de 12 à 14 %. Si l'on ajoute la gêne pour le service, le gaspillage de paille, par suite des mouvements de défense des bêtes, les souillures du lait récolté dans ces étables, on conçoit qu'il soit urgent de procéder à la désinsectisation des fermes.

Certes, ce travail est facilité lorsque l'on a affaire à des locaux neufs, construits en bons matériaux, et bâtis selon les règles de l'urbanisme et de l'hygiène. Mais les habitations rurales laissent, en bien des endroits, beaucoup à désirer à cet égard.

En certains endroits de la Métropole, les Services Vétérinaires et Agricoles ont organisé un service de désinsectisation, dont le type peut être fourni par celui qui a mis sur pied la Coopérative Agricole de Magny-en-Vexin, en Seine-et-Oise.

Les recherches faites par le vétérinaire et l'agriculteur ont abouti à la fabrication d'un produit qui, à la fois, détruit les insectes et les micro-organismes, et blanchit les murs, et dont les composants n'ont pas d'action empêchant les uns sur les autres. L'insecticide choisi est le Sulfure de Polychlorocyclane (S.P.C.), il est très actif; son seul inconvénient est d'avoir une odeur désagréable, mais elle disparaît des locaux traités en une huitaine de jours, tandis que son action se poursuit pendant plusieurs mois. La substance bactéricide retenue est le sulfate neutre d'oxyquinoléine. Le colorant blanc de support est le kaolin. La chaux, qui a un pouvoir couvrant considérable, a dû être éliminée, parce que ses suspensions ou suspensions ont une réaction trop alcaline, et immobilisent une fraction plus ou moins importante du S.P.C.

Le S.P.C., ni sur l'oxyquinoléine, et il a un bon pouvoir suspensif. Un ajout au tout, afin d'améliorer la faculté de pénétration des liquides dans les interstices, un produit mouillant comme on en utilise tant en agriculture.

Pour conduire les opérations, il fallait un moyen de transport commode, et aménagé dans ce but. Le choix s'est arrêté sur un camion de 3,5 tonnes, équipé avec un pulvérisateur John Deere, une cuve de 500 litres, un dépoussiéreur à deux turbines, un compartiment pour la réserve de produit insecticide, et un logement-couche pour le conducteur. Celui-ci est chargé de toutes les opérations; donc un seul homme suffit. Il part avec son camion chargé le lundi matin, va de ferme en ferme, selon un itinéraire fixé à l'avance, pendant toute la semaine, et rentre au Centre le samedi.

Avant son arrivée, le propriétaire qui a requis ses services, procède à une toilette sommaire de ses locaux; il pratique un dépoussiérage au balai, enlève les toiles d'araignées, débarrasse de tous objets encombrant les murs, retire les pailles et fumiers. La pulvérisation est effectuée sous une pression de 12 à 17 kilos, ce qui donne un brouillard très fin dont la projection puissante agit à l'action d'écoulement d'une action décapante une force de pénétration capable d'assurer la désinfection et la désinsectisation dans toutes les anfractuosités et les moindres interstices. On applique deux couches sur les murs.

Les sorties ont été satisfaisantes, mais la végétation est languissante et fait redouter une culture importante lors de la floraison.

Malgré les pluies, le temps froid a retardé l'éclosion du mildiou dont l'attaque est menaçante et d'autant plus dangereuse que le sulfate de cuivre fait défaut sur le marché.

DIFFICULTÉS D'ECOLEMENT SUR LE MARCHÉ INTERNATIONAL DU VIN

Il n'est pas sans intérêt de jeter quelques regards sur le marché international du vin. La situation n'est guère plus encourageante. On assiste dans presque tous les pays à une augmentation de la production et à une diminution de la consommation.

Pour 1950, on évalue la production de vin mondiale à 190 millions d'hectolitres, soit un chiffre nettement supérieur à la moyenne d'avant-guerre. On connaît les progrès faits par la production française. Celle de l'Italie a augmenté de cinq millions d'hectolitres et celle de l'Union Soviétique de huit à douze millions d'hectolitres. La progression a été également importante en Espagne et au Portugal. La France, l'Afrique du Nord Française et l'Italie restent de loin les principaux fournisseurs de vin. D'après des estimations approximatives, ils ont produit en 1950 plus de 60 % du total mondial.

Le problème du vin est en somme une affaire méditerranéenne, si l'on pense, en outre, à l'Espagne, au Portugal et à la Grèce.

Récemment, l'Union Soviétique a gagné en importance dans le secteur viticole, mais ce pays ne joue évidemment aucun rôle sur le marché international. En 1949, sa production se serait élevée à huit millions d'hectolitres et en 1950 approximativement à 18 millions d'hectolitres. Les autres pays du bloc oriental peuvent fournir ensemble environ huit à dix millions d'hectolitres.

En dehors de l'Europe, il n'y a que peu de producteurs de vins d'une certaine importance que l'Argentine (7 millions d'hectolitres), le Chili (3 à 4 millions), les Etats-Unis (3 à 4 millions), l'Union Sud-Africaine (2,5 à 3 millions), et l'Australie (1,5 à 2 millions).

Du côté de la consommation, les meilleurs résultats sont également enregistrés dans le bassin méditerranéen, bien que, d'après une statistique italienne, la consommation moyenne par habitant et par an au

moins soit de 12 à 14 litres. En France, la consommation moyenne par habitant et par an est de 12 à 14 litres.

En France, la consommation moyenne par habitant et par an est de 12 à 14 litres.

En France, la consommation moyenne par habitant et par an est de 12 à 14 litres.

En France, la consommation moyenne par habitant et par an est de 12 à 14 litres.

En France, la consommation moyenne par habitant et par an est de 12 à 14 litres.

En France, la consommation moyenne par habitant et par an est de 12 à 14 litres.

En France, la consommation moyenne par habitant et par an est de 12 à 14 litres.

LE COIN DES AGRUMES

VOYAGE D'ETUDE DES AGRICULTEURS

Le Syndicat des Producteurs d'Agrumes de Tunisie, que M. Petitpierre préside avec tant de compétence et d'autorité, avait organisé du 5 au 9 mai un voyage d'étude dans le Nord de la Tunisie et dans les régions de Bône et Philippeville pour se rendre compte sur place des divers travaux et des diverses méthodes de culture mis en œuvre dans des orangeries que l'on peut considérer à juste titre comme modèles. Nous ne ferons pas le récit de ce voyage, dont un compte rendu fort intéressant a d'ailleurs été publié la semaine dernière par notre sympathique confrère « Le Coin Français ». D'autre part, nos lecteurs pourront en lire un récit encore plus détaillé dans le numéro de mai, actuellement sous presse, de la

Enfin... l'Amoire frigorifique du Colon

La Fermière

Appareil à conservation de 2 bidons de lait de 20 litres 30 litres de beurre 12 douzaines d'œufs

1 aquarelle

à l'électricité 3 kw

à l'essence 5 à 8 litres

pour tous les fruits et légumes

nécessaires à votre alimentation et à celle de vos ouvriers

51, rue MASSICAULT - BATHMEN - 13, av. DE CARTHAGE

OLEICULTURE

Nous extrayons les échos suivants de la revue italienne « Olivicultura » d'avril 1951.

ARGENTINE. — Le patrimoine oléicole.

Le nombre des oliviers en Argentine est évalué à 6.738.000. En calculant la production moyenne de 12 k. 500 pour tous les arbres de 7 ans et au-dessus (environ 6.100.000), on arrive à une récolte de 770.000 qx d'olives. 60.000 qx environ sont destinés à la conservation; du reste, on peut extraire 120.000 qx d'huile, quantité équivalente à celle qui était importée avant-guerre des pays méditerranéens. Durant les hostilités, la nécessité d'assurer la consommation locale avec des huiles autres que les huiles d'olive, a fait qu'il se passera un assez long temps avant que le marché interne reprenne son ancienne importance, à moins qu'il ne se produise une baisse sur le prix de l'huile d'olive.

L'université de Cuyo, d'où proviennent ces renseignements, estime qu'il n'est pas exclu que l'Argentine devienne elle-même exportatrice d'huile d'olive.

GRECE. — Exportation d'huile.

Le Ministre du Commerce hellénique a décidé de consentir à l'ex-

portation des huiles d'olive conditionnées en boîtes. L'attribution des licences d'exportation sera soumise à l'autorisation du Ministère du Commerce.

LIBYE. — La production oléicole.

Selon les renseignements donnés par l'Administration anglaise en Libye, la production d'olives de la campagne 1950-51 oscille autour de 20.000 tonnes. Et l'on pense que la production d'huile sera d'environ 40.000 quintaux.

PORTUGAL. — Exportation d'olives.

Les autorités portugaises ont exempté les olives du contrôle sur l'importation à condition que ces olives soient réexportées dans les 6 mois sous forme de produits travaillés.

Aucune taxe ne sera perçue à l'importation des olives qui seront réexportées.

La production d'olives de la campagne 1950-51 oscille autour de 20.000 tonnes. Et l'on pense que la production d'huile sera d'environ 40.000 quintaux.

La production d'olives de la campagne 1950-51 oscille autour de 20.000 tonnes. Et l'on pense que la production d'huile sera d'environ 40.000 quintaux.

La production d'olives de la campagne 1950-51 oscille autour de 20.000 tonnes. Et l'on pense que la production d'huile sera d'environ 40.000 quintaux.

La production d'olives de la campagne 1950-51 oscille autour de 20.000 tonnes. Et l'on pense que la production d'huile sera d'environ 40.000 quintaux.

La production d'olives de la campagne 1950-51 oscille autour de 20.000 tonnes. Et l'on pense que la production d'huile sera d'environ 40.000 quintaux.

La production d'olives de la campagne 1950-51 oscille autour de 20.000 tonnes. Et l'on pense que la production d'huile sera d'environ 40.000 quintaux.

La production d'olives de la campagne 1950-51 oscille autour de 20.000 tonnes. Et l'on pense que la production d'huile sera d'environ 40.000 quintaux.

ALERTE A LA HAUSSE!

Vous fumerez économiquement vos agrumes si vous passez commande pour livraison immédiate de :

Vous fumerez économiquement vos agrumes si vous passez commande pour livraison immédiate de :

Vous fumerez économiquement vos agrumes si vous passez commande pour livraison immédiate de :

Vous fumerez économiquement vos agrumes si vous passez commande pour livraison immédiate de :

Vous fumerez économiquement vos agrumes si vous passez commande pour livraison immédiate de :

Vous fumerez économiquement vos agrumes si vous passez commande pour livraison immédiate de :

Vous fumerez économiquement vos agrumes si vous passez commande pour livraison immédiate de :

Vous fumerez économiquement vos agrumes si vous passez commande pour livraison immédiate de :

Vous fumerez économiquement vos agrumes si vous passez commande pour livraison immédiate de :

Vous fumerez économiquement vos agrumes si vous passez commande pour livraison immédiate de :

Vous fumerez économiquement vos agrumes si vous passez commande pour livraison immédiate de :

Vous fumerez économiquement vos agrumes si vous passez commande pour livraison immédiate de :

Vous fumerez économiquement vos agrumes si vous passez commande pour livraison immédiate de :

Vous fumerez économiquement vos agrumes si vous passez commande pour livraison immédiate de :

Vous fumerez économiquement vos agrumes si vous passez commande pour livraison immédiate de :

Vous fumerez économiquement vos agrumes si vous passez commande pour livraison immédiate de :

Vous fumerez économiquement vos agrumes si vous passez commande pour livraison immédiate de :

Vous fumerez économiquement vos agrumes si vous passez commande pour livraison immédiate de :

Vous fumerez économiquement vos agrumes si vous passez commande pour livraison immédiate de :

Vous fumerez économiquement vos agrumes si vous passez commande pour livraison immédiate de :

Vous fumerez économiquement vos agrumes si vous passez commande pour livraison immédiate de :

Vous fumerez économiquement vos agrumes si vous passez commande pour livraison immédiate de :

Vous fumerez économiquement vos agrumes si vous passez commande pour livraison immédiate de :

Vous fumerez économiquement vos agrumes si vous passez commande pour livraison immédiate de :

Vous fumerez économiquement vos agrumes si vous passez commande pour livraison immédiate de :

Vous fumerez économiquement vos agrumes si vous passez commande pour livraison immédiate de :

Vous fumerez économiquement vos agrumes si vous passez commande pour livraison immédiate de :

AMMONITRE GRANULE

S. C. P. A. — O. N. I. A.

100, Rue de Serbie — Tél. 76.11

100, Rue de Serbie — Tél. 76.11

100, Rue de Serbie — Tél. 76.11

100, Rue de Serbie — Tél. 76.11

100, Rue de Serbie — Tél. 76.11

100, Rue de Serbie — Tél. 76.11

100, Rue de Serbie — Tél. 76.11

100, Rue de Serbie — Tél. 76.11

100, Rue de Serbie — Tél. 76.11

100, Rue de Serbie — Tél. 76.11

100, Rue de Serbie — Tél. 76.11

100, Rue de Serbie — Tél. 76.11

100, Rue de Serbie — Tél. 76.11

100, Rue de Serbie — Tél. 76.11

100, Rue de Serbie — Tél. 76.11

100, Rue de Serbie — Tél. 76.11

100, Rue de Serbie — Tél. 76.11

100, Rue de Serbie — Tél. 76.11

100, Rue de Serbie — Tél. 76.11

100, Rue de Serbie — Tél. 76.11

100, Rue de Serbie — Tél. 76.11

100, Rue de Serbie — Tél. 76.11

100, Rue de Serbie — Tél. 76.11

100, Rue de Serbie — Tél. 76.11

100, Rue de Serbie — Tél. 76.11

100, Rue de Serbie — Tél. 76.11

تونس الفلاحية

لسان جامعة التعااضديات الفلاحية للقطر التونسي وجامعتي

القطر الفلاحية ونقابات الاختصاصيين الفلاحين بالقطر التونسي

(اتحاد القطر التونسي للس. ج. ا.)

الجلسة العامة للنقابة الفلاحية

لمنتجبي الشمال والوسط بالقطر التونسي

السيدان مصطفى خالد وفريد البكوش يظفران بتجديد الانتخاب

السيد عمر عطا انتخب لتمثيل فلاحي القيروان

اجتمع المنخرطون في سلك النقابة الفلاحية لمنتجبي الشمال والوسط في جلسة عامة يوم الخميس ١٧ ماي على الساعة الثالثة بعد الظهر وبعد الاستماع للتقريرين المالي والادبي عن السنة المصروفة والمداخلة عليهما تداول الحاضرون المناقشة في شأن اصلاح الوسائل لتنمية حركة الانخراط واستخلاص الاشتراكات واربط اواصر الاتصالات بين مركز الجاضرة وبين المنخرطين.

ومما جاء في التقرير الادبي قوله : « ان نقابتنا لها الآن من العمر عام واحد ، واعلم حق العلم ان كثيرين هم الذين يرون بعد انقضاء هذا العام ان نشاطنا كان ضئيلا ان لم

اجتمع المنخرطون في سلك النقابة الفلاحية لمنتجبي الشمال والوسط في جلسة عامة يوم الخميس ١٧ ماي على الساعة الثالثة بعد الظهر وبعد الاستماع للتقريرين المالي والادبي عن السنة المصروفة والمداخلة عليهما تداول الحاضرون المناقشة في شأن اصلاح الوسائل لتنمية حركة الانخراط واستخلاص الاشتراكات واربط اواصر الاتصالات بين مركز الجاضرة وبين المنخرطين.

ومما جاء في التقرير الادبي قوله : « ان نقابتنا لها الآن من العمر عام واحد ، واعلم حق العلم ان كثيرين هم الذين يرون بعد انقضاء هذا العام ان نشاطنا كان ضئيلا ان لم

اجتمع المنخرطون في سلك النقابة الفلاحية لمنتجبي الشمال والوسط في جلسة عامة يوم الخميس ١٧ ماي على الساعة الثالثة بعد الظهر وبعد الاستماع للتقريرين المالي والادبي عن السنة المصروفة والمداخلة عليهما تداول الحاضرون المناقشة في شأن اصلاح الوسائل لتنمية حركة الانخراط واستخلاص الاشتراكات واربط اواصر الاتصالات بين مركز الجاضرة وبين المنخرطين.

ومما جاء في التقرير الادبي قوله : « ان نقابتنا لها الآن من العمر عام واحد ، واعلم حق العلم ان كثيرين هم الذين يرون بعد انقضاء هذا العام ان نشاطنا كان ضئيلا ان لم

وبعد ذلك تولت الجلسة العامة تجديد انتخاب من انتهت مدته من اعضاء مجلس الادارة ، وكان من جملة الاعضاء الذين فازوا بشقة رفقاؤهم السادة الفضلاء الذين وردت اسمائهم في طاعة هذا المقال ، فالسيد مصطفى خالد عن جهة مجاز الباب والسيد عمر عطا عن جهة القيروان وبقي السيد فريد البكوش معتمدا لدى جامعة النقابات الفلاحية.

ورفعت الجلسة على الساعة الخامسة بعد الظهر وقرر مجلس الادارة الاجتماع في القرب العاجل لتجديد انتخاب مكتبه.

السيد جلول بن شريفية

يفوز برئاسة ديوان الزيت

وجريدة « تونس الفلاحية » يسرها ان تقدم باطبيب تهايتها لحضرة الرئيس السيد جلول بن شريفية ولكافة الاعضاء الذين انتخبوا لأول مرة او الذين جدد انتخابهم متمنية للجميع التوفيق والنجاح.

اجتمع اعضاء ديوان الزيت في جلسة عامة يوم الثلاثاء ٢٢ ماي قصد تجديد انتخاب مكتبهم بالنسبة لسنة ١٩٥١ وطبقوا لأول مرة الامر على الاخير الذي جعل رئاسة ديوان الزيت بالتناوب مرة لعزو فرنسي ومرة لعزو تونسي.

وقد تألف المكتب على الصورة الآتية :

الرئيس : السيد جلول بن شريفية
كاهن الرئيس : السيد الطيب كمون وم. كاتوار
الكاتبان : م. هنري دومون والسيد محمد الصالح بن حمودة
امين المال : السيد عامر بوروشة
كاهن امين المال : م. هكتور سعادة
الاعضاء : م. ستروب وبونجاح والسيد الفندري وم. قطان والسيد ابن دولة وم. روسي.

حالة الماشية في المانيا

لقد وصلت المانيا فيما يخص تربية الخنازير للدرجة التي كانت محزنة عليها قبل الحرب العمومية الماضية حيث قدر عدد ما تملكه اليوم من ذلك الضرب من الماشية باحد عشر مليوناً من الرؤوس ، اما عدد ما لديها الآن من البقر فانه لم يبلغ بعد ما كان لها قبل الحرب.

ولنلاحظ انه فيما يخص الجزائر قد وافق اخيرا م. بفيلمين وزير الفلاحة على ما عرضه الوالي العام من تعيين المدافع على الحساب بالنسبة للجنوب الجزائرية على الصورة الآتية :

الشعير : ١٧٠٠ ف - قمح الفارينة : ٢٦٠٠ ف - القمح الصلب ف ٢٩٩٠ - القصية : ١٥٠٠ ف

تهنئته بعيد الجلول

تتقدم جريدة « تونس الفلاحية » واسرتها باحر التهاني وباطيب الاماني للمقام الاسمي والكهف الاحمي جلالة الملك المعظم بمناسبة الذكرى الثامنة لجلوسه على عرش ابائه واجداده الاكرمين منتهلة الى الله تعالى ان يعيد هذا العيد على حضرته العلية بالعمر المديد والخير المزيد والعيش الرغيد في ظل المستقبل الباسم السعيد.

الاتحاد العام لزيت الزيتون

في عام ١٩٥٠ - ١٩٥١

ذكرت جريدة « اوليفس » انه يقدر بسبعمائه الف طن على اكثر تقدير انتاج زيت الزيتون بالنسبة لصابة عام ١٩٥٠ - ١٩٥١ ، فهي اذن صابة رديئة للغاية ضرورة ان صابة العام الفارط قد بلغت ٩٧٥٠٠٠ طن.

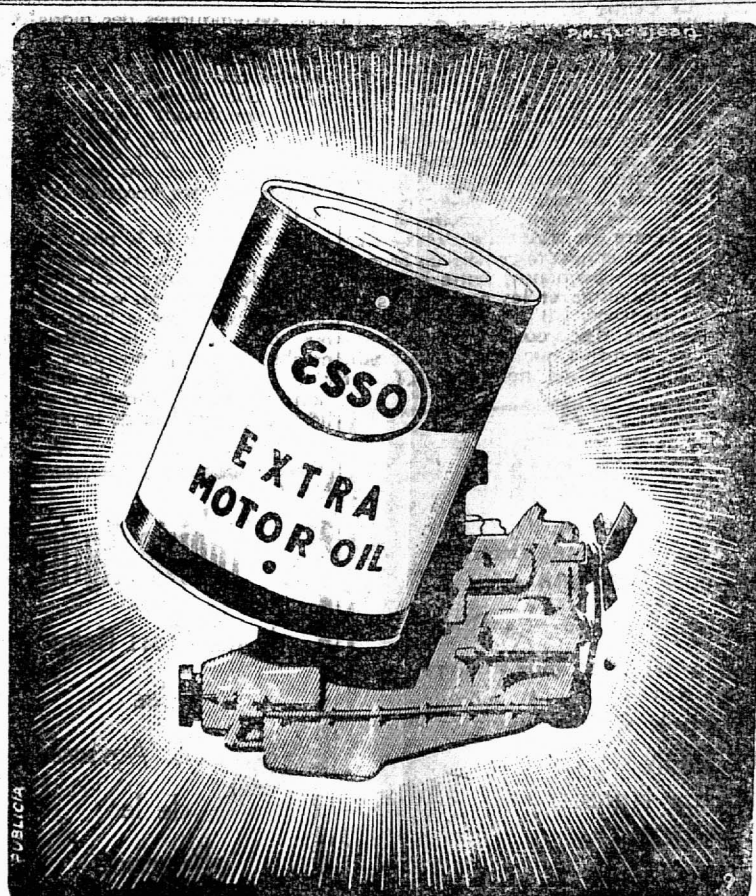
وقد قدر الانتاج الفرنسي بخمسة آلاف طن والانتاج التونسي لاربعين او خمسة واربعين الف طن وانتاج الجزائر لخمسة عشر الف طن وانتاج المغرب لتسعة آلاف طن والانتاج الايطالي لـ ١٦٥٠٠٠ طن والانتاج اليوناني لستين الف طن فقط مقابل ٢٤٧٠٠٠ طن في عام ١٩٤٩ - ١٩٥٠

وفي لبنان لم تبلغ الصابة الا عشر صابة العام الفارط الامر الذي تسبب في رفع الاسعار بما قدره ٥٥ في المائة بالنسبة للعام الفارط.

المدافع على الحساب

لشراء الحبوب

اجتمعت اللجنة الاستشارية لديوان الحبوب يوم ١٦ ماي تحت رئاسة صاحب المعالي امير الامراء سيدي محمد سعد الله وزير الزراعة وبعد ان تأملت من مقدرات الصابة في عام ١٩٥١ ونظرت في شروط ترويض هذه الصابة واستفاد البقية الباقية من صابة ١٩٥٠ قررت تقديم العروض الآتية للحكومة فيما يخص المدافع على الحساب التي ينبغي ان تسلم لمنتجبي الحبوب في الموسم القابل : قمح الفارينة : ف ٢٦٠٠ للقطار - القمح الصلب ف ٣٠٠٠ الشعير ف ١٧٠٠ - القصية ف ١٦٠٠ وسيكون القرار النهائي فيما يخص هذه المدافع من خصائص الحكومة التونسية.



سأنحمة

مؤتمر تقدم العلوم

اقطار كان لهم حظ زيارة مخابرها ومما لها التحليلية ومراكزها التجريبية وان تغيب الفلاحين عن هذه الاجتماعات مما يؤسف له حقا لانهم الذين سيعهد اليهم في آخر الامر بتطبيق نتائج المخابر بصورة عملية ، تلك النتائج التي لا تنسى صبغة نهائية غنية الا بعد ان تكون قد جربت وجرى العمل بها بنجاح في الزراعة الكبرى.

وبدون ان ندعى الامام بسائر المواضيع التي وقع طرفها في المؤتمر المتحدث عنه فاننا نقصر فقط على الاشارة للاهمية الكبرى التي لمسناها من جلسات فرع الزراعة بمصلحة النباتات والجلسات التي بسطت فيها مواضيع اصلاح الارض والمياه التي هي من جملة عوامل الانهيار والجلسات المتعلقة بنظام الغابات وبتقلبات الانواء في جمعية الفلاحين وفي معهد ارلوان.

ونرى من واجبا ان نعبر لمسيو تيكسرون وفالديرون عن تشكراتنا من اجل الاسلوب الحكيم الذي نظما على مقتضاء جلسات العمل والكفاءة النادرة التي تجلت فيهما عند اشرافهما على بسط المسائل ومناقشة التقارير ، ونرى لزاما علينا ايضا ان نقول للرئيس دولورم انه قد امكن له مرة اخرى ان يكون باعث روح الحياة في تلك المحاضرات بنفس الحمية التي يتحلى بها عند ادارته اجتماعات جمعية الفلاحين.

ولننسى الشناء العطر على كل اولئك العلماء الذين اتوا ليقضوا بين اظهرا بضعة ايام ولكن معرفتين بجميل صيغهم على الاخص من اجل كونهم قد خصصوا حياتهم ومواهبهم وذكاهم لتقديم العلوم لتحسين شروط الحياة الانسانية بتسمية المنتوجات النباتية والحيوانية وبمقاومتهم لجحافل الامراض عند ما يكافحون طبيعة تكسر انسابها في وجوههم غالبا وعند ما يكافحون الانسان نفسه احيانا ولكن اعجابنا عظيما بهؤلاء العلماء ولنمدحهم بالاعانة بقدر ما نستطيع من الوسائل ولنتشرف بالانشاب اليهم بصورة معاضدين متواضعين في الميدان التطبيقي وتلك هي خير وسيلة وافضلها لشكرهم والاخذ بيدهم وتنشيطهم حتى يتسنى لهم ان يتابعوا القيام بعشروهم لخير الانسانية جمعا.

(تونس الفلاحية)

تحدثت الصحف اليومية طويلا عن الايام التي اقامتها في هذا البلاد الجمعية الفرنسية لتقدم العلوم ، وحق لها ان تطيل الحديث في هذا الموضوع الهام ، الا ان الشيء الذي لم تتعرض له بما فيه الكفاية من الاطباء هو الاهتمام الشديد الذي لقيته جلسات المؤتمر الموما اليه ليس فقط لدى من حضرها بل في البلاد جمعا.

وفعلا فانه على الرغم من تنوع المواضيع التي درستتها مختلف الهيئات العلمية التي شاركت في المؤتمر فان هذا المؤتمر قد وضع تحت شعار الشجرة - تلك الشجرة التي تنمى بها ومجدها تمجيذا شعريا وعلميا الاستاذ هيلم رئيس المؤتمر في خطابه الافتتاحي وفي اى بلاد تجدر العناية بالشجرة التي هي صديقة الانسان اكثر مما تجدر في هذه البلاد ، تلك الشجرة التي كثيرا ما يسطو عليها الناس بدون تبصر فيقتلعون جذورها وهم لا يشعرون انهم يقضون على مستقبلهم ومستقبل ابناءهم من بعدهم حين يحطمون الغابات التي هي بنايع الحياة ومصادر الثروات المتجددة بتجدد الاعوام.

وفي الوقت الذي توضع فيه في هذا القطر على سبيل النظر مشاكل حفظ الارض وحمايتها من الانهيار وهي مشاكل تتطلب وسائل انجاز قوية نرى انه من المقدر ان يساهم علماء اتوا من فرنسا ومن الخارج ومن الجزائر والمغرب الاقصى في بحث القضايا التي من هذا النوع ويمدوا باحثينا وموظفينا في القطر التونسي بتأييدهم وبشمرات تجاربهم الشخصية وكفاءاتهم العلمية ويقابلوا ما وصلوا اليه من بحوثهم بما وصل اليه زملاؤهم.

والشيء الذي نأسف له هو ان عددا قليلا جدا من الفلاحين قد شارك في اشغال المؤتمر في حال ان الطقس الشائتي قد كان شأنه ان يترك لكل منا بعض ايام من الراحة قبل الحصاد ومن شأنه ان يسمح للمعمرين والفلاحين بان يقبلوا على سماع المحاضرات التي تقديمها وكانت كثيرة ، وانها لفرصة نادرة بالنسبة للناظرين انها لم تتكرر الا ثلاث مرات في ظرف خمسين عاما تلك الفرصة التي كان من شأنها ان تتيح لنا سماع التقارير وتبادل الاراء والمناقشات المثمرة التي تتقابل فيها نتائج اشغال كل اولئك العلماء وتجارب

تربية الاغنام في استراليا تراحم زراعة القمح يشاهد اليوم في استراليا اتجاه يرمى لترك زراعة القمح واستبدالها بتربية الاغنام التي تعود بنعم ذي بال نظرا لارتفاع اسعار الصوف للقمح.

المؤتمر الثاني

للاتحاد العام للفلاحية التونسية

وردت لنا دعوة لطيفة للحضور بالمؤتمر الثاني للاتحاد العام للفلاحة التونسية ، وقد عاقبتنا شواغلنا العديدة التي منها احضار وتهيئة هذا العدد عن تلبية الدعوة آسفين ومعتذرين.

هذا وقد افتتحت الجلسة الاولى للمؤتمر يوم الاربعاء ٢٣ ماي الجارى بمحضر نائب الحضرة العلية دام لها العز وطول البقاء وبمحضر حاجبي المعالي الاستاذ صالح بن يوسف والاستاذ محمد سعد الله وزيرى العلية والزراعة.

ولقد تمت قراؤنا الكرام بدون شك ابناء المؤتمر المشار اليه واشغاله بما نشرته عنه رصيفاتنا العربية التي نوهت به اجل تويته.

محارث للاعشاب

بونس

عدد ٥ ج - اربع سكك تصلح لنوع كاتربيلار ث ٢

عدد ٧ خ - ست سكك تصلح لنوع كاتربيلار ث ٤

منع متقن لا نظير له من حيث الصحة وسرعة السير

بعض شهادات الاستحسان

انجيرير رشار
دوبوى كريستيان
نطاف ادمون
مورانة ستيفان
مورينة روبير
ارملة اسياك
بوسو جان
جماعة سورية
شركة بوريل المدنية
برات اري
ورثة جويسيب باتى

منزل بو زلفى
عين غلال
قربالية
الحنقة
الحليدية
الترمين
الحليدية
الشويقي
هنشير سلطان

محلات ب. بارنسان

شارع قرطاج - عدد ٩١ - تونس